

le CODIVOIRIEN

Même si tu ne comprends pas, tu vas comprendre !

**APRÈS SON
SÉJOUR PARISIEN**

www.lecodivoirien.ci



ADO TUE LA RUMEUR

Akwaba Dablamakan S.
OISEAUX DE MAUVAIS AUGURE

Il y a, dans ce pays, particulièrement dans un certain camp, des individus qui se comportent tels des « kougliزيا », version locale des oiseaux de mauvais augure, prenant un malin plaisir à annoncer de mauvaises nouvelles. Et cela, avec une joie et une délectation à peine dissimulée.

Se prenant pour des stars des réseaux sociaux, sans preuve ni esprit de discernement, ils se complaisent à lancer des « scoops » qui ne sont, en réalité, que des pétards mouillés. Mais comme leurs lamentables prestations trouvent écho auprès d'un certain auditoire, ils persistent et signent, inventant des rumeurs sans queue ni tête.

En vérité, ils font feu de tout bois, totalement désillusionnés par la perte de vitesse et d'influence de leur leader, lui-même désormais hors radar.

Ce jeu malsain devrait cesser. Chacun gagnerait, en réalité, à se concentrer sur l'essentiel : le développement et le bien-être des Ivoiriens.

Et puis, d'un point de vue purement humain, il est inconcevable de se réjouir du malheur d'autrui, notamment lorsqu'il s'agit de la santé d'une personne. Mais, à ce stade, la morale semble avoir déserté leur champ d'action. Pour eux, la fin justifie les moyens.

Akwaba Président !

PRÉSENCE LIBANAISE EN CÔTE D'IVOIRE



**ENTRE RÉALITÉS
ÉCONOMIQUES
ET TENSIONS SOCIALES**

**DISTINCTION
PERSONNALITÉS
MARQUANTES 2025**



**Le ministre
Amadou COULIBALY bientôt honoré**

ÉLECTRICITÉ

L'ÉTAT injecte 700 milliards de FRANCS Cfa

Vous avez loupé l'actualité ces temps-ci ? Séance de rattrapage...

VIE DES PARTIS POLITIQUES

Le Rhdp mobilise ses jeunes cadres pour renforcer son action



Le secrétaire exécutif du Rhdp, Cissé Ibrahim Baongo, a rencontré, le mercredi 25 mars 2026, les jeunes cadres du parti au siège de la formation politique à Cocody. Cette rencontre visait à renforcer leur intégration et à valoriser leur contribution à la vie du parti. Issus de divers horizons professionnels et dotés de compétences reconnues, ces jeunes cadres constituent, selon les responsables du Rhdp, un vivier stratégique pour l'avenir de la formation au pouvoir.

Entouré des ministres Mamadou Touré et Myss Belmonde Dogo, ainsi que du secrétaire exécutif adjoint Claude Sahi, Cissé Ibrahim Baongo les a exhortés à s'approprier pleinement l'organisation et le fonctionnement des structures du parti. Il les a encouragés à se positionner avec rigueur et responsabilité dans les différents postes où leurs compétences seront utiles, tout en cultivant un esprit d'engagement et de discipline.

Au-delà de leur implication interne, les jeunes cadres ont été invités à jouer un rôle actif dans la réflexion stratégique, en analysant les grandes problématiques nationales et internationales pour alimenter les orientations du Rhdp.

COOPÉRATION JUDICIAIRE

La Cour de cassation et la Cour de justice de l'Uemoa renforcent leur synergie



Le président de la Cour de cassation de Côte d'Ivoire, Joachim Yua Koffi, a reçu, le 25 mars 2026, au siège de l'institution à Abidjan-Cocody, une délégation de la Cour de justice de l'Uemoa conduite par son président, Kuami Ga-

meli Lodonou. Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de renforcement du dialogue entre les hautes juridictions de l'espace communautaire.

Elle vise à favoriser une meilleure compréhension des missions judiciaires et à consolider la cohérence de l'ordre juridique au sein de l'Union. « Ce dialogue est essentiel pour garantir la sécurité juridique et renforcer la

confiance des justiciables », a souligné Joachim Yua Koffi. Les échanges ont porté principalement sur l'articulation entre le droit communautaire et les droits nationaux.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'attiéké des lagunes officiellement labellisé

Le Groupement représentatif de l'indication géographique protégée (GR-IGP) « Attiéké des lagunes », en partenariat avec l'Office ivoirien de propriété intellectuelle (OIPI), a procédé, le jeudi 26 mars à Dabou, au lancement officiel du label IGP « Attiéké des lagunes ».

Cette labellisation marque une étape importante dans la stratégie nationale de valorisation des produits locaux, en passant d'un système commercial informel à un cadre structuré et dynamique. Elle vise à garantir la qualité aux consommateurs, assurer la notoriété du produit sur les marchés et offrir aux femmes productrices une plus-value financière durable.

PAIX, SÉCURITÉ, COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT

Le Pnud et la Côte d'Ivoire ouvrent un nouvel axe de coopération



La Côte d'Ivoire et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont signé, le 25 mars au Plateau, un protocole d'accord couvrant la période 2026-2030 dans le cadre du Programme de coopération (Cpd). Paraphé par la représentante résidente du Pnud, Blerta Cela, et le ministre du Plan et du Développement, Souleymane Diarrassouba, cet accord marque une étape majeure vers une croissance inclusive et durable.

Blerta Cela a salué une dynamique alignée sur les priorités nationales, rappelant que « le nouveau PND repose sur six piliers : paix et stabilité, agriculture durable, investissement privé, capital humain, transition écologique et gouvernance ».

DOUANES/PERTES FINANCIÈRES

L'OIC forme 28 opérateurs économiques



Les 25 et 26 mars 2026, à Abidjan-Plateau, l'Office ivoirien des chargeurs (OIC) a formé des opérateurs économiques aux lois encadrant les importations et exportations, afin de réduire les contentieux et autres pertes financières. La session s'est achevée par la remise de certificats et d'outils

pratiques aux 28 participants. Une autre formation est prévue les 9 et 10 avril 2026. « Nous avons un programme de huit formations sur le commerce international, les tarifs douaniers et le transit. Cette session est la première de l'année », a expliqué Nelly Christiane Rolland, directrice de l'assistance aux chargeurs et de la coordination du secteur logistique à l'OIC.

Pour les participants, l'impact est immédiat : « Nous sommes souvent soumis à des pénalités et redressements faute de maîtrise de certaines règles », a confié N'Goran Anselme, responsable logistique à Atlantic Cocoa Corporation Côte d'Ivoire.

COHÉSION SOCIALE

Le Pncs fait le point des actions à Oumé

Le ministère de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, à travers le Programme national de cohésion sociale (Pncs), a organisé, le 26 mars 2026 à Oumé, un atelier d'évaluation et d'orientation des recommandations issues du Diagnostic communautaire participatif (DCP).

Cette rencontre a permis de revisiter les problèmes identifiés, d'actualiser les recommandations, d'élaborer un programme d'activités favorisant le rapprochement communautaire et de mettre en place un comité local de suivi « Paix et Cohésion sociale ».

La directrice générale du Pncs, Soro Mangoua Laurette, a rappelé que « la paix est une construction collective, une œuvre quotidienne qui exige confiance, courage et dia-

logue sincère ». Elle a insisté sur la nécessité de créer des espaces inclusifs permettant aux communautés d'exprimer leurs préoccupations sans crainte.





CEDEAO

50 ans d'intégration et un appel urgent à l'unité face aux défis



La célébration du cinquantenaire de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris une dimension solennelle, le samedi 28 mars dernier, à Yamoussoukro. Organisée par la Représentation permanente de la Commission de la CEDEAO en Côte d'Ivoire et le Bureau national, en collaboration avec le Ministère de l'Intégration africaine, la cérémonie s'est tenue à la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la Recherche de la Paix, sous la haute présidence de la Ministre d'État, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Madame Nialé Kaba.

Placée sous le signe du bilan et des perspectives, cette commémoration a permis de revisiter les avancées majeures de l'organisation régionale depuis sa création en 1975. Libre circulation des

personnes et des biens, dynamisation du commerce intra-communautaire, interconnexion énergétique ou encore mise en œuvre de projets structurants : autant d'acquis qui témoignent de la volonté d'intégration des États membres au service des populations.

Moment clé de la cérémonie, l'allocution de Madame Nialé Kaba a mis en lumière l'héritage des pères fondateurs de la CEDEAO et la nécessité de consolider une souveraineté collective. Elle a salué les progrès enregistrés, notamment en matière de mobilité, d'échanges commerciaux et d'ambition monétaire avec le projet de monnaie unique, l'ECO.

Mais au-delà de ces acquis, la Ministre d'État a également dressé un tableau lucide des défis qui se posent aujourd'hui à la sous-région. Terrorisme, changements anticonstitutionnels et fragilisation des institutions démocratiques constituent autant de menaces qui appellent à une réponse concertée et renforcée.

Dans ce contexte, elle a mis en avant les efforts engagés par la Côte d'Ivoire, notamment à travers le renforcement du cadre législatif, la mise en place de structures spécialisées telles que l'Académie internationale de lutte contre le terrorisme de Jacqueville, ainsi que des initiatives sociales en faveur des femmes et des jeunes.

En conclusion, Madame Nialé Kaba a lancé un appel fort à une CEDEAO plus solidaire, résiliente et tournée vers l'avenir. Elle a souhaité que ce cinquantenaire marque un tournant décisif, porteur d'un nouvel élan pour une intégration régionale plus ambitieuse et durable.

Cynthia Koffi

COMMUNIQUÉ DE LA TRENTE DEUXIÈME RÉUNION DU DIRECTOIRE DU RASSEMBLEMENT DES HOUPHOUÉTISTES POUR LA DÉMOCRATIE ET LA PAIX- RHDP

Le Directoire du RHDP a tenu, ce Mardi 24 mars 2026, sa trente-deuxième séance de travail, de 17h00 à 19h00, au siège du Parti Rue Lepic, sous la direction de son Président, Monsieur Gilbert Koné KAFANA, Haut Représentant de Son Excellence Monsieur le Président de la République.

Pour cette deuxième séance de l'année 2026, Le Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP) a inscrit trois points à l'ordre du jour qui se présente ainsi qu'il suit :

- 1 - L'analyse des sanctions à prendre contre les militants ayant présenté une candidature indépendante aux élections législatives du 27 décembre 2025 ;
- 2 - Le remplacement des Départementaux décédés, défaillants ou sanctionnés ;
- 3 - Et l'appui du Parti aux députés suppléants ;

Sur Le premier point de l'ordre du jour, Le Directoire a passé en revue une liste exhaustive des militants du Parti ayant présenté une candidature indépendante aux élections législatives du 27 décembre 2025.

Cette liste indique que 02 Secrétaires Nationaux, 05 Coordonnateurs Régionaux et Adjoints, 29 Secrétaires Départementaux, 07 Secrétaires de Zones, 05 Secrétaires de Section, 29 militants membres des bureaux des structures du Parti et 99 militants de base sont ainsi visés pour indiscipline.

Le Directoire a, de ce fait, examiné le régime des sanctions applicables à ces manquements et réaffirmé sa position de tolérance zéro désormais face à tous les cas d'indiscipline au sein du Parti.

Le Directoire a en outre abordé la question des soutiens supposés des militants candidats indépendants.

Sur ce point, Le Directoire a instruit le Secrétaire Exécutif de diligenter des investigations pour une information précise du Parti.

Relativement au second point de l'ordre du jour Le Directoire a entendu un rapport du Secrétaire Exécutif relatif à la situation des Secrétaires Départementaux.

Le Directoire note à l'issue de cet exposé que Le Parti a enregistré 08 cas de décès, 03 cas d'indisponibilité à la fonction, 13 cas de défaillance due à une insuffisance de résultats sur le terrain conformément à la feuille de route assignée aux Départementaux à l'issue de leur élection le 23 juillet 2022, 02 cas mettant en cause la moralité du responsable local et 17 cas d'indiscipline à l'issue des élections législatives du 27 décembre 2025.

Après avoir analysé ledit rapport, Le Directoire a autorisé le Secrétaire Exécutif à proposer un calendrier et les modalités pour pourvoir ainsi au remplacement des 43 Secrétaires Départementaux.

Concernant le troisième point de l'ordre du jour, après un exposé du Secrétaire Exécutif sur la situation et le statut des parlementaires, Le Directoire a décidé de la mise en place d'une aide exceptionnelle pour soutenir les Députés suppléants issus du Parti.

Pour finir, Le Directoire appelle les militantes, les militants ainsi que tout l'encadrement politique du Parti à rester unis, disciplinés et solidaires sous le leadership du Président du Parti, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République.

Le RHDP, comme force d'une Côte d'Ivoire rassemblée, est à ce prix.

Ayant épuisé son ordre du jour, Le Directoire a levé sa séance à 19H00.

Fait à Abidjan, Le 24 Mars 2026

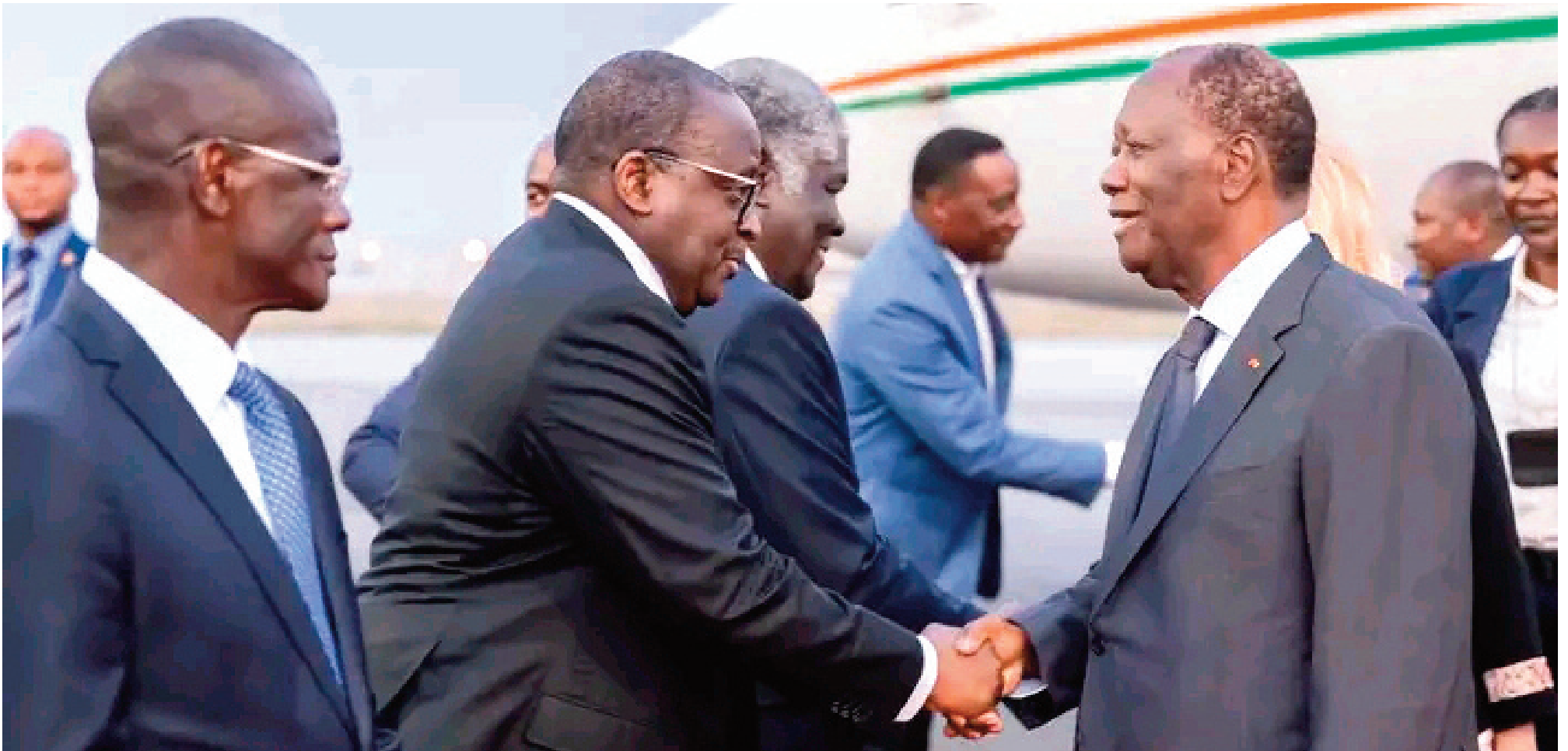
Pour le Directoire du Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix- RHDP

Le Président
Gilbert Koné Kafana

APRÈS SON SÉJOUR PARISIEN

Ouattara met fin à la rumeur

Il a fallu que Norbert Navarro révèle que le président Alassane Ouattara, en déplacement en France, serait malade pour que les détracteurs du président fasse courir la rumeur d'une mort imminente. Le président est rentré à Abidjan ...et depuis lors, les rumeurs se sont tues.



Le Président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a regagné Abidjan le samedi 28 mars 2026, après un séjour d'une dizaine de jours en France, entamé le 18 mars. L'avion présidentiel s'est posé en fin de journée à l'aéroport international Félix Houphouët-Boigny, où le Chef de l'État a été accueilli par plusieurs autorités civiles et militaires, dans une atmosphère sobre et conforme aux usages protocolaires. Ce retour marque la fin d'un déplacement dont les contours officiels sont restés relativement discrets. Comme à l'accoutumée, ce type de séjour combine généralement des moments de repos, des consultations médicales éventuelles ainsi que des rencontres de travail avec des partenaires politiques et économiques.

UN SÉJOUR QUI A ALIMENTÉ TOUTES LES RUMEURS

Ce voyage d'Alassane Ouattara en France a alimenté toutes les rumeurs et conversations. Encore une fois, le sujet qui préoccupait concernait la santé du président de la République. Il a fallu que Norbet Navarro, journaliste Français connu pour avoir travaillé à Radio France Internationale (RFI) et ancien correspondant permanent de cette radio à Abidjan, raconte que le Chef de l'État serait malade pour que les détracteurs et autres pourfendeurs du président s'approprient cette information pour semer la psychose sur les réseaux sociaux. Dans la continuité de jeter le trouble dans l'esprit des Ivoiriens, certains mauvais esprits sont allés jusqu'à créer des images générées par l'intelligence artificielle pour montrer le président affaibli, couché sur un lit d'hôpital.

Que n'entendait-on pas ? « Ouattara vit ses derniers instants » ou encore « Alassane ne reviendra plus au pays », voyait-on cela ici et là. Certains ressortissants des pays de l'AES se délectaient de cette info et la relayait en boucle sur leurs différentes pages d'infos et en Côte d'Ivoire, des militants de l'opposition priaient leur dieu pour que leurs vœux se réalisent.

PUIS LE PRÉSIDENT SURPREND TOUT LE MONDE

Le samedi 28 mai, le président Alassane Ouattara surprend tout le monde. Son avion atterrit à l'aéroport FHB, où l'attendaient des personnalités ivoiriennes. Alassane Ouattara a le visage souriant. Il respire la pleine forme. Son arrivée en terre ivoirienne devient virale sur les réseaux sociaux. Ceux qui rêvaient de ne pas le voir revenir, ont eu le bec cloué. Le président est bel et bien revenu et il se porte bien. Intervient dans un environnement international et national particulièrement sensible.

Bien que les autorités n'aient pas communiqué en détail sur l'agenda du Président durant ce séjour, plusieurs observateurs estiment qu'il pourrait s'inscrire dans une dynamique de consolidation des partenariats stratégiques et de préparation des échéances à venir.

CONTINUITÉ DE L'ÉTAT DURANT L'ABSENCE PRÉSIDENTIELLE

Pendant l'absence du Chef de l'État, les institutions de la République ont assuré la continuité de l'action publique, conformément aux dispositions constitutionnelles.

Le gouvernement, sous la coordination des autorités compétentes, a poursuivi la mise en œuvre des projets en cours, notamment dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie, de l'éducation et de la santé. Cette continuité institutionnelle est souvent mise en avant comme un indicateur de stabilité du système étatique ivoirien, capable de fonctionner sans interruption malgré les déplacements du Président.

DES CHANTIERS PRIORITAIRES À RELANCER

Le retour d'Alassane Ouattara intervient à un moment où plusieurs dossiers majeurs nécessitent une impulsion politique forte. Parmi les priorités figurent : l'accélération des projets d'infrastructures structurantes ; la question cruciale de l'emploi des jeunes ;

le renforcement de la paix sociale et du dialogue politique ; la poursuite des réformes économiques engagées ces dernières années. La présence du Chef de l'État sur le territoire national devrait permettre de redynamiser l'action gouvernementale et d'apporter des orientations stratégiques sur ces différents enjeux.

UNE FIGURE CENTRALE DE LA VIE POLITIQUE IVOIRIENNE

Au pouvoir depuis 2011, Alassane Ouattara demeure une figure incontournable de la scène politique ivoirienne. Son action est associée, par ses partisans, à une transformation économique notable du pays, marquée par une croissance soutenue et une modernisation progressive des infrastructures. Toutefois, son leadership continue de susciter des débats, notamment en ce qui concerne la gouvernance, la démocratie et les perspectives politiques à moyen et long terme.

JFK



LE PRÉSIDENT ALASSANE OUATTARA A PRÉSIDÉ LE CONSEIL DES MINISTRES

Gouvernance et gestion des urgences au cœur des priorités

Réuni le 1er avril 2026 à Abidjan sous la présidence du chef de l'État, le Conseil des ministres a abordé plusieurs dossiers structurants, illustrant les orientations actuelles de l'action gouvernementale en matière de diplomatie, d'économie, d'énergie et de développement.

Une diplomatie active et diversifiée
Le gouvernement a poursuivi le renforcement de ses relations internationales à travers la signature et la ratification de plusieurs accords.
Un accord fiscal a ainsi été conclu avec le Qatar afin d'éviter la double imposition et de stimuler les investissements. Dans le même élan, la Côte d'Ivoire a ratifié son adhésion à la Banque panafricaine Shelter-Afrique, destinée à soutenir le financement du logement social.
Par ailleurs, un accord avec l'Égypte prévoit l'exemption de visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service.
Le Conseil a également entériné la ratification du protocole relatif aux droits des personnes handicapées, tout en validant un accord avec la Suisse pour la protection et la restitution des biens culturels.

Sur le plan économique, un financement de plus de 25 milliards de FCFA a été mobilisé pour le projet PAGOCI, axé sur le renforcement de la gouvernance économique, la mobilisation accrue des ressources internes et l'amélioration de la gestion des finances publiques.

En parallèle, un nouveau cadre de gestion de la dette publique et des garanties de l'État a été adopté, traduisant une volonté d'encadrement plus rigoureux des engagements financiers.

Ressources minières : de nouveaux permis attribués
Dans le secteur des mines, quatre permis de recherche aurifère ont été accordés dans les localités d'Aboisso, Alépé, Divo, Soubré et Buyo, confirmant la dynamique d'exploration des ressources naturelles du pays.



Au plan diplomatique, le Conseil a procédé à la nomination de plusieurs ambassadeurs ivoiriens, avec des accréditations multiples couvrant notamment le Pakistan, l'Ouzbékistan, l'Indonésie, les pays nordiques et la Pologne. Ces nominations s'inscrivent dans une stratégie de consolidation de la présence diplomatique ivoirienne à l'international.

Énergie : une réponse d'urgence face aux perturbations
S'agissant de la situation énergétique, les autorités ont indiqué que les perturbations observées dans la fourniture d'électricité sont liées à une saturation du réseau et des transformateurs, estimée à environ 80 %.

Pour y remédier, un programme d'urgence évalué à 32 milliards de FCFA est en cours de déploiement, avec pour objectif de stabiliser rapidement la distribution électrique sur l'ensemble du territoire.

Pour ce qui concerne la filière cacao, des mesures de stabilisation en cours. En effet, des dispositions sont en cours pour réguler la commercialisation du cacao. L'État entend poursuivre son appui aux producteurs afin de préserver les équilibres de la filière.

La date du prochain Conseil des ministres n'a pas encore été communiquée.

JFK

DIPLOMATIE

Alassane Ouattara félicite Denis Sassou-Nguesso pour sa réélection



Le président de la République de Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara, a adressé un message officiel de félicitations à son homologue congolais, Denis Sassou-Nguesso, à la suite de sa réélection à la tête de la République du Congo, à l'issue du scrutin du 15 mars 2026.

Dans ce télégramme officiel transmis depuis Abidjan, le Chef de l'État ivoirien exprime, au nom du peuple et du gouvernement ivoiriens, ainsi qu'en son nom propre, ses « très vives et chaleureuses félicitations » pour cette victoire électorale.

Saluant cette « heureuse circonstance », le Président Alassane Ouattara a formulé des vœux de santé, de bonheur et de plein succès à son homologue dans l'exercice de ses fonctions. Il a également exprimé sa confiance dans la capacité du Président congolais à poursuivre sa mission à la tête de son pays.

Au-delà des félicitations, ce message diplomatique traduit la volonté des deux nations de consolider leurs relations. Le Chef de l'État Alassane Ouattara a réaffirmé sa disponibilité à œuvrer, de concert avec le Président Denis Sassou-Nguesso, au raffermissement des liens de fraternité et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Congo.

Cette démarche s'inscrit dans une dynamique de renforcement des relations bilatérales, au bénéfice des peuples ivoirien et congolais, dans un contexte africain marqué par la nécessité d'une coopération accrue entre États. Ce télégramme s'inscrit dans la tradition diplomatique qui veut que les Chefs d'État africains se témoignent mutuellement leur soutien et leur considération à l'occasion d'échéances politiques majeures. Il illustre également la solidité des relations historiques entre Abidjan et Brazzaville.

Ange Kelyanne

ÉLECTRICITÉ
EN CÔTE D'IVOIRE

L'Etat injecte 700 milliards de francs CFA

La situation du réseau électrique ivoirien révèle aujourd'hui les limites d'un choix stratégique assumé : celui d'un accès massif et rapide à l'électricité pour les populations. Un pari réussi sur le plan social, mais qui met désormais les infrastructures sous forte pression.

Depuis plusieurs années, l'État de Côte d'Ivoire, sous l'impulsion du Président Alassane Ouattara, a engagé d'importants investissements pour électrifier de nouvelles localités et élargir l'accès à l'énergie. Grâce notamment au Programme Électricité Pour Tous (PEPT), près de 500 000 nouveaux abonnés sont raccordés chaque année.

« Nous avons fait le choix de démocratiser l'accès à l'électricité pour tous les Ivoiriens. Ce choix implique que notre réseau fonctionne aujourd'hui à la limite de sa capacité », a expliqué le Directeur général de Côte d'Ivoire Énergie. Ce positionnement, bien que salubre, expose le système à des déséquilibres en cas de perturbation. Car si la production d'électricité reste suffisante, avec même une marge disponible, le véritable point de fragilité se situe au niveau du réseau de transport et de distribution.

À cela s'ajoute un facteur aggravant : les conditions climatiques. Depuis près de trois ans, des vagues de chaleur exceptionnelles provoquent une explosion de la consommation électrique, dépassant largement les prévisions établies. « Nous faisons face à une croissance de la demande particulièrement élevée. Sur certains mois, elle atteint jusqu'à 14 %, bien au-delà des standards habituels du secteur », a précisé le Directeur général de Côte d'Ivoire Énergies, Noumory Sidibé, soulignant une pression inédite sur les infrastructures.

Face à ces tensions, le gouvernement a décidé de passer à l'action. En collaboration avec la Compagnie ivoirienne d'électricité (CIE) et Côte d'Ivoire Énergie, un plan d'urgence de 700 milliards de FCFA a été déployé pour stabiliser le réseau. Ce programme prévoit notamment le remplacement de 100 kilomètres de câbles à Abidjan, l'installation de 250 postes de distribution – dont 100 dans la capitale économique – ainsi que le renforcement global des équipements pour améliorer la qualité de l'électricité.

« Le gouvernement a pris la pleine mesure de la situation. Des investissements massifs sont engagés pour renforcer durablement le réseau et réduire les perturbations observées », a déclaré le porte-parole du gouvernement, le ministre Amadou Coulibaly, dit "Am's".

Sur le terrain, des solutions concrètes émergent déjà. À Angré, un nouveau poste de transformation permettra d'alimenter environ 600 ménages, tout en corrigeant les problèmes de basse tension dans la zone.

Un comité de suivi a également été mis en place pour améliorer la coordination des interventions et garantir une réponse plus rapide aux incidents.

Malgré ces efforts, les autorités restent lucides. « Ces actions permettront de réduire significativement les coupures, même si elles ne dis-



paraîtront pas totalement à court terme », a reconnu Amadou Coulibaly.

Au-delà de la gestion de crise, ce plan s'inscrit dans une vision à long terme : faire de l'énergie un pilier central du développement économique et du bien-être des populations ivoiriennes, tout en adaptant les infrastructures à une demande en constante évolution.

JFK

RENTÉE BUDGÉTAIRE 2026

Amadou Coulibaly exige rigueur, discipline et résultats
au Ministère de la Communication

Le Ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, a présidé, le jeudi 26 mars dernier au Seen Hôtel, la cérémonie de rentrée budgétaire 2026 de son département ministériel. Cette rencontre stratégique a rassemblé l'ensemble des acteurs clés impliqués dans la chaîne d'exécution budgétaire, dans un contexte où l'efficacité de la dépense publique demeure une priorité nationale.

Dès l'entame de son intervention, le ministre a rappelé l'importance de cette étape dans la gouvernance administrative. « La rentrée budgétaire n'est pas une simple formalité. Elle constitue un moment de vérité, un cadre de mobilisation collective pour garantir une utilisation optimale des ressources publiques », a-t-il déclaré.

DES ACQUIS À CONSOLIDER

Revenant sur l'exercice écoulé, Amadou Coulibaly a salué les perfor-

mances enregistrées en 2025, marquées par un taux d'exécution budgétaire de 96,59 %. Un résultat qu'il a qualifié d'encourageant, tout en appelant à une amélioration continue. « Nous pouvons être fiers du chemin parcouru, mais nous ne devons pas nous en contenter. L'exigence de performance nous impose d'aller encore plus loin », a-t-il affirmé.

Selon lui, ces résultats traduisent les efforts conjoints des équipes, mais doivent désormais se refléter davantage dans l'impact concret des actions menées au profit des populations. « Au-delà des chiffres, c'est la qualité des services rendus aux citoyens qui doit demeurer notre boussole », a-t-il insisté.

UN BUDGET 2026 SOUS LE SIGNE DE LA PERFORMANCE

Pour l'année 2026, le Ministère de la Communication disposera d'un budget global de 39,8 milliards de FCFA, structuré autour de cinq programmes prioritaires. Ces programmes visent notamment à renforcer la communication gouvernementale, moderniser les outils et supports de diffusion de l'information, et améliorer l'accès des populations à une information fiable et de qualité. « Ce budget est à la fois une opportunité et une responsabilité. Il doit nous permettre d'intensifier nos actions tout en renforçant la transparence et la redevabilité dans la gestion », a souligné Amadou Coulibaly.

Le ministre a également mis l'accent sur la nécessité d'une planification rigoureuse et d'un suivi-évaluation efficace des projets. « Chaque activité inscrite dans notre budget doit être exécutée dans les délais, avec efficacité et dans le strict respect des procédures », a-t-il précisé.

Face aux défis à venir, Amadou Coulibaly a appelé l'ensemble des gestionnaires de crédits et responsables administratifs à faire preuve de discipline et de responsabilité. « La rigueur dans l'exécution budgétaire n'est pas une option. Elle est une exigence absolue pour garantir la crédibilité de notre action publique », a-t-il martelé. Il a par ailleurs insisté sur la nécessité de renforcer la culture de la performance au sein du ministère. « Nous devons instaurer une dynamique de résultats, où chaque acteur est pleinement conscient de ses responsabilités et de l'impact de son action », a-t-il ajouté.

UNE VISION ORIENTÉE VERS LES CITOYENS

En filigrane de son discours, le porte-parole du gouvernement a rappelé que l'objectif ultime reste l'amélioration des conditions de vie des populations. « Nos efforts n'ont de sens que s'ils contribuent concrètement au bien-être de nos concitoyens. C'est pourquoi nous devons veiller à ce que chaque franc dépensé produise un impact réel et mesurable », a-t-il indiqué.

Dans un environnement marqué par la circulation rapide de l'information et les défis liés à la désinformation, Amadou Coulibaly a également souligné le rôle stratégique de son ministère. « Nous avons la responsabilité de garantir une information fiable, accessible et crédible pour tous », a-t-il affirmé.

UN APPEL À L'ENGAGEMENT COLLECTIF

Enfin, le ministre a exhorté l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans une dynamique collective fondée sur l'engagement, la transparence et le sens du devoir. « C'est ensemble, dans la discipline et avec un esprit de responsabilité, que nous réussirons à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés pour 2026 », a-t-il conclu.

Cette rentrée budgétaire marque ainsi le lancement d'une nouvelle année d'action pour le Ministère de la Communication, placée sous le signe de la rigueur, de la performance et du service aux citoyens.

JFK

PRÉSENCE LIBANAISE EN CÔTE D'IVOIRE

Entre réalités économiques et tensions sociales

La résurgence, ces dernières semaines, de discours hostiles à l'encontre de la communauté libanaise en Côte d'Ivoire invite à une mise en perspective lucide, fondée sur les faits et l'histoire. Dans un pays dont l'identité s'est construite autour de l'ouverture et de la coexistence, le débat mérite d'être posé avec responsabilité. La présence libanaise en Côte d'Ivoire remonte à la fin du XIXe siècle. Elle s'est consolidée au fil des décennies, notamment sous l'impulsion de la politique d'ouverture économique prônée par Félix Houphouët-Boigny. Dans un contexte de construction nationale, les ressortissants libanais ont progressivement investi les secteurs du commerce, avant d'étendre leurs activités à des domaines structurants de l'économie.

DES ACTEURS DU TISSU ÉCONOMIQUE

Aujourd'hui, cette communauté, estimée entre 80 000 et 200 000 personnes, constitue un acteur significatif du tissu économique national. Elle est à la tête de plusieurs milliers d'entreprises et intervient dans des secteurs clés tels que la grande distribution, l'agro-industrie, le Bâtiment et Travaux Publics (BTP), ainsi que la transformation des produits agricoles.

Selon plusieurs estimations issues de milieux consulaires et économiques, les opérateurs d'origine libanaise contribueraient à hauteur de 8 à 10 % du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire. Ils seraient également à l'origine d'environ 15 % des recettes fiscales, tout en générant près de 300 000 emplois directs et indirects, majoritairement occupés par des nationaux. Dans certains segments, notamment le commerce de détail et la distribution, leur présence est particulièrement marquée.

Ces données traduisent une réalité : la communauté libanaise participe activement à la dynamique de croissance et à la création de richesse en Côte d'Ivoire. Cette contribution s'est inscrite dans la durée, indépendamment des alternances politiques.

Sous tous les présidents Ivoiriens, déjà, des relations étroites existaient entre certains acteurs économiques libanais et les sphères de décision, illustrant une continuité dans les interactions entre secteur privé et pouvoir public. Cette dynamique se poursuit sous l'actuel chef de l'État, Alassane Ouattara, dans un contexte marqué par la volonté de renforcer l'attractivité économique du pays.

DIX ANS DE PRISON CONTRE KRA DONATIEN ...

Toutefois, cette présence économique importante suscite également des interrogations et, parfois, des incompréhensions. Des discours ré-



S.E. Madame Magida Karaki, Ambassadeur du Liban en Côte d'Ivoire

cents, portés par certains activistes, tendent à remettre en cause la place de cette communauté dans l'économie nationale, au nom d'un patriotisme économique revendiqué.

Ces prises de position, lorsqu'elles s'écartent du débat d'idées pour verser dans la stigmatisation, comportent des risques pour la cohésion sociale. Dans un État de droit, la liberté d'expression s'exerce dans le respect des lois et des principes républicains.

À cet égard, la réaction des autorités judiciaires, à travers la réquisition d'une peine de dix ans de prison ferme contre KRA Donatien, dit « le Russe », présenté comme l'un des instigateurs de propos à caractère xénophobe, traduit la volonté de préserver l'ordre public et le vivre-ensemble. Au-delà de ces tensions, la question de fond demeure celle de l'équilibre entre ouverture économique et promotion des acteurs nationaux. Elle appelle des réponses structurelles, fondées sur des po-

litiques publiques inclusives, favorisant l'accès des Ivoiriens aux opportunités économiques, sans pour autant remettre en cause les acquis liés à l'attractivité du pays.

La Côte d'Ivoire a, de longue date, fait le choix de l'ouverture. Ce choix a contribué à son positionnement en tant que pôle économique majeur en Afrique de l'Ouest. Le préserver implique de concilier, avec discernement, impératifs de souveraineté économique et exigences de cohésion sociale.

Dans cette perspective, la contribution des différentes communautés vivant sur le territoire national, dont la communauté libanaise, doit être appréciée à l'aune de son apport réel au développement du pays, dans le respect des lois de la République.

Constant Coulibaly

GORBATCHOV LE GOR

Gor, notre Parti, le PBA-Ci donne une fête pour 1 an d'existence. Tu ne viens pas ?

Hmm !

À 1 an, un enfant connaît quoi ? Rien du tout !!!

Justement, le Parti souhaite profiter de cette occasion pour réfléchir sur son avenir !

Quel avenir ? Tu as déjà vu un pêcheur qui vend son poisson avant de l'avoir pêché?...

...pour parler d'avenir, il faut d'abord avoir un Passé non ?

je suis d'accord avec toi. Mais....

Mais quoi ? Un chauffeur ne trace pas son trajet, sans savoir où il se trouve actuellement !

Gor, tu as trop changé, hein !!!

DISTINCTION / PERSONNALITÉS MARQUANTES 2025

Le ministre Amadou Coulibaly bientôt honoré

« **L'**excellence n'est pas une action, mais une habitude », écrivait Aristote. Une nation prospère se mesure à la qualité de celles et ceux qui la construisent avec constance et vision.

C'est dans cet esprit que s'inscrit "Personnalités Marquantes 2025", une cérémonie nationale dédiée aux femmes et aux hommes dont l'action, en 2025, a contribué de manière significative au progrès de la Côte d'Ivoire.

Très bientôt, au Sofitel Hôtel Ivoire, ces acteurs seront distingués non pour leur simple notoriété, mais pour l'impact concret de leurs réalisations.

UNE SÉLECTION RIGOUREUSE, FONDÉE SUR DES CRITÈRES OBJECTIFS

Au cœur du dispositif : un jury indépendant et exigeant, chargé d'évaluer les profils selon des critères précis et mesurables.

Les personnalités retenues ont été sélectionnées sur la base de :

- l'impact réel de leurs actions en 2025
- la portée de leurs initiatives
- la qualité de leur leadership
- leur influence positive et durable dans leur secteur.

Ceux qui figurent sur la liste sont ceux qui ont effectivement contribué à faire évoluer leur domaine et, par ricochet, le pays.

Économie, entrepreneuriat, administration, médias, culture, sport, santé, innovation, société civile : tous les secteurs structurants de la Nation sont représentés. Chacun des lauréats incarne une dynamique de transformation.

DES PARCOURS QUI TÉMOIGNENT D'UN PAYS EN MOUVEMENT

Derrière chaque nom distingué se dessine un parcours fait de décisions stratégiques, de responsabilités assumées et de résultats mesurables.

Certains ont modernisé des institutions. D'autres ont renforcé des filières économiques clés. D'autres encore ont créé de la valeur, généré de l'emploi ou porté l'image de la Côte d'Ivoire à l'international.

Ces trajectoires traduisent une même réalité : le développement d'un pays repose sur des femmes et des hommes capables de transformer une vision en actions concrètes.

Dans une Côte d'Ivoire en pleine mutation, ces personnalités incarnent une culture du résultat, de l'engagement et de la performance.

UNE DISTINCTION QUI ENGAGE ET QUI STRUCTURE

Être désigné parmi les Personnalités Marquantes 2025 n'est pas une consécration symbolique. C'est une responsabilité. Celle de maintenir un niveau d'exigence élevé et de poursuivre l'impact initié.

Pour la jeunesse, ces parcours deviennent des repères tangibles. Ils démontrent que la réussite durable s'ancre dans la discipline, la constance et la capacité à produire des résultats.

Mais au-delà de la célébration, la création de ce prix répond à des objectifs précis : installer un standard crédible fondé sur l'évaluation rigoureuse des performances annuelles ; renforcer la culture du mérite et de l'impact mesura-

ble ; inspirer les générations futures à travers des modèles concrets ; et consolider l'image d'une Côte d'Ivoire ambitieuse, structurée et orientée vers l'excellence.

En distinguant celles et ceux qui ont réellement contribué à faire progresser le pays en 2025, "Personnalités Marquantes" affirme une conviction forte : la reconnaissance du mérite n'est pas un luxe, mais un levier stratégique.

Et cette année, les personnalités sélectionnées par le jury ont prouvé, par leurs actes, que l'excellence se construit dans la durée, et qu'elle se mesure dans l'impact.

Au nombre de ces personnalités, il y a évidemment le ministre de la communication et Porte-parole du Gouvernement.

En effet, Amadou Coulibaly s'est distingué par son engagement constant en faveur d'une communication transparente et moderne. Sous sa direction, le ministère de la Communication a connu des avancées notables dans la digitalisation et la diffusion de l'information publique. Son leadership a renforcé la confiance entre les institutions et les citoyens, en mettant l'accent sur la clarté et l'accessibilité. En clair, il a su valoriser le rôle des médias dans la consolidation de la démocratie et du vivre-ensemble.

Il faudra désormais compter avec "Personnalités Marquantes", un prix qui magnifie l'excellence et qui est piloté par Emmanuel Koffi, Zohoré Lassane, Ouattara Siagnan et Constant Coulibaly, des noms reconnus pour leur rigueur professionnelle et leur sérieux.

Illary Simplicie



Amadou COULIBALY
Ministre de la Communication,
Porte-parole du Gouvernement



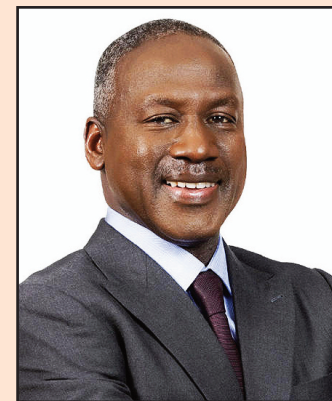
CISSÉ Ibrahim Baongo
Ministre Gouverneur
du District autonome d'Abidjan



Ahmed Cissé
Président de la CGECI



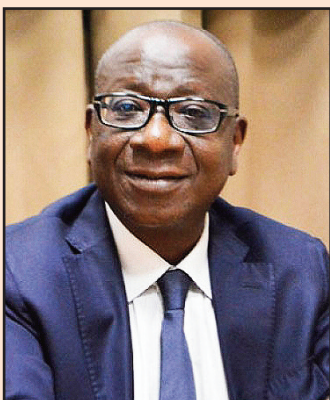
SE Masséré TOURÉ KONÉ
Ambassadeur, Secrétaire
générale de la Présidence



Adama BICTOGO
Député-maire de Yopougon



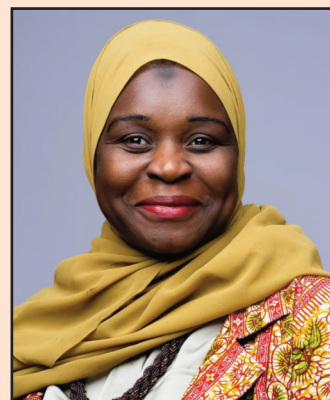
Jacques Konan ASSAHORÉ
Ministre des eaux et forêts



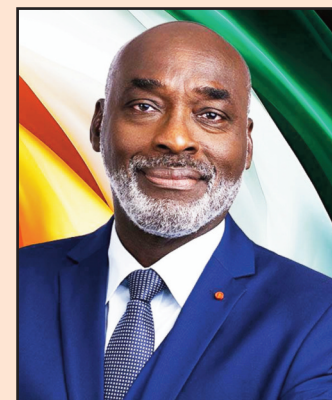
OUATTARA Sié Abou
Directeur général des Impôts



HIMRA
Artiste chanteur



Fatoumata SANOGO
Directrice générale
de PETROCI



Jean-Marc YACÉ
Directeur général
du Quai fruitier